

♦ ACTIVITÉS NOUVELLES À ST MEXANT

Depuis plusieurs mois, deux activités nouvelles augmentent l'offre de services sur la commune :
Barbara VIGNARD, audioprothésiste, sous l'enseigne AUDITION 19,
au sein du pôle santé,

Audition 19

CENTRE AUDIOPROTHÉSISTE

Audition 19

Barbara VIGNARD
Pôle de Santé 19330 SAINT-MEXANT
07.85.80.33.94
audition19objat@gmail.com

Sur rendez-vous uniquement

Fanchon PEJOINE, fabrication de biscuits et pâtisseries,
sous l'enseigne L'Envie du Moment.

Le Petit Patrimoine du FCS organise une soirée carnaval
Le samedi 10 mars, entrée gratuite

Il vous invite à des rencontres bavardages en occitan Limousin : les 26 janvier,
9 février, 9 mars, 30 mars, 6 avril, 4 mai, 1 juin, 22 juin à 20h
salle du Bel Automne

Nous nous retrouverons autour de thèmes différents suivant vos envies: la cuisine, les
métiers, la littérature occitane, l'histoire de St Mexant...

Podrem platussar segon las ovòstras envejas: la cosina, los mestiers, la literatura occitana **emost-**
ra l'istòria de la comuna, ...

renseignements: 06 83 19 56 08 – agnesgameirodelteil@hotmail.com

L'Association des parents d'élèves de Saint-Mexant organise

le traditionnel vide-grenier

Le 3 juin bourg de SAINT MEXANT

Vous pourrez prochainement imprimer la fiche d'inscription sur le site
de la Mairie de Saint Mexant (<http://saint-mexant.fr/>)

ou sur la page facebook (association des parents d'élèves de saint mexant@apesaintmexant).

Le groupe country, les St MEX'DANCERS,

organise un bal country,

le dimanche 25 mars 2018 à 14 h 00,

dans la salle polyvalente de Saint-Mexant.

Responsable de la publication : **Marc CHEZE**

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



Mairie de SAINT MEXANT

Le Bourg

19330 SAINT MEXANT

Tél 05 55 29 30 03 - Fax 05 55 29 39 81

mairie-saint-mexant@wanadoo.fr

site web: www.saint-mexant.fr

Bulletin d'information Municipale

Janvier 2018 - N°12

editorial



Mesdames, Messieurs,

Chers St Mexantaises et St Mexantois,

Cette année 2017 qui vient de s'achever a été malheureusement encore et toujours jalonnée par de bien tristes événements, tant au plan national qu'international, marquée par des faits de guerre ou des actes de terrorisme qui perdurent et ce, malgré la lutte incessante de nos démocraties pour imposer nos valeurs républicaines et fraternelles.

Les décisions de nos dirigeants, notamment pour engager nos forces armées sur des théâtres qui nous paraissent bien lointains, démontrent que nous sommes si impliqués dans ces conflits, que nous n'avons d'autre choix que d'agir, sinon, nous nous condamnons à subir.

Heureusement, nos campagnes sont plus paisibles mais il nous faut malgré tout demeurer attentifs, les métropoles ne sont pas si loin et elles constituent des cibles de choix ...

Néanmoins, préférons voir le verre à moitié plein, puisqu'une reprise économique semble pointer le bout du nez, sans que cela ne se traduise encore par une augmentation concrète de notre pouvoir d'achat ...

Pour ce qui nous concerne au quotidien, l'année passée aura vu s'achever le long chantier du Plan d'Aménagement du Bourg, avec la réhabilitation de la Zone d'activité de la Croix de la Chapelle, livrée en parfait état à Tulle Agglo, puisque la communauté d'agglo a maintenant compétence sur l'ensemble des zones de l'Agglo. Seconde étape : La revisite et la sécurisation de la rue des Erables, avec la réhabilitation des réseaux d'assainissement, d'évacuation des eaux pluviales et d'alimentation en eau potable sur ce secteur.

L'année 2018 verra démarrer la suite de la reprise du réseau d'assainissement collectif, et enfin celui de la nouvelle lagune d'épuration. L'assainissement de la Lignade est aussi en phase de démarrage.

Nous mettrons aussi en application la dénomination complète des voies et la numérotation des habitations, avant l'arrivée de la fibre, prévue pour 2018.

Enfin, si les financements liés le permettent, nous terminerons la voirie de la RD 130, entre la rue de l'Eglise et la sortie de l'agglomération, en direction de Chanteix.

Je termine ce bref propos en vous formulant mes vœux les plus sincères pour que cette année qui débute vous soit paisible, qu'elle voit se concrétiser l'ensemble de vos projets les plus précieux, en profitant bien, auprès des personnes qui vous sont chères, de tous ces petites parenthèses quotidiennes qui vous rendront la vie plus belle et le tout articulé autour d'une parfaite santé.

Très bonne année 2018,

Bien cordialement,

Marc CHEZE,
Maire.

Dans ce numéro

- ▶ Point sur dénomination des voies
- ▶ Statistiques d'urbanisme
- ▶ Repas des aînés
- ▶ Travaux
- ▶ Le Bel Automne
- ▶ L'atelier loisirs créatifs
- ▶ Communication de Tulle agglo
- ▶ Tarifs des salles communales
- ▶ Repas de Noël à l'école
- ▶ Cérémonie des vœux
- ▶ Etat Civil
- ▶ Animaux errants
- ▶ Nouvelles activités
- ▶ Manifestations des associations



Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie - Poste et Instance de Coordination de l'Autonomie
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h - Le lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.

◆ OPÉRATION DE DÉNOMINATION DES VOIES DE LA COMMUNE ET DE NUMÉROTATION DES HABITATIONS

Les décisions du Conseil Municipal sur la dénomination des voies et la numérotation des habitations ont été présentées en Mairie les 17, 18, 24 et 25 novembre. Près de vingt Saint-Mexantaises et Saint-Mexantois sont venus rencontrer les conseillers municipaux, pour s'informer, demander des explications et formuler des remarques. Les échanges ont permis de confirmer la perception positive du choix des noms de voies, du principe de numérotation métrique et de procéder à quelques ajustements mineurs.

Les habitants qui n'ont pas pu se rendre à ces matinées d'information peuvent toujours contacter les conseillers en charge du dossier en s'adressant à la Mairie.

Il reste maintenant à approvisionner et installer les nouvelles plaques de rues et de numéros d'habitations..

Environ 150 plaques de rues seront installées par le personnel municipal, et environ 400 plaques de numéros d'habitations, fournies par la Mairie, seront distribuées aux propriétaires des locaux nouvellement numérotés, avec le « certificat d'adresse » fournissant le libellé précis de la nouvelle adresse et les explications sur les moyens d'en informer les correspondants et les administrations.

Ces opérations devraient être réalisées avant la fin du premier trimestre.

Notre commune disposera alors d'un système d'identification des voies et habitations permettant un accès optimisé pour les secours, la distribution du courrier, des colis et les utilisateurs de guidage par GPS. Chaque foyer sera alors prêt à recevoir la fibre lorsqu'elle sera déployée.

Comment libeller une adresse pour faciliter le tri et la distribution

Ligne 1: destinataire (civilité, titre, prénom, NOM)

Ligne 2 (facultatif) : identification du point de distribution (chez ..., porte, étage, ...)

Ligne 3 (facultatif) : identification de la construction (bâtiment, résidence, lotissement, ...)

Ligne 4 : numéro et LIBELLE DE LA VOIE (en majuscules)

Ligne 5 : (facultatif) LIEU-DIT (en majuscules)

Ligne 6 : Code Postal et LOCALITE DE DESTINATION sans accents ni tirets (19330 ST MEXANT)

◆ STATISTIQUES D'URBANISME

Au cours de l'année 2017, la Mairie a délivré les documents d'urbanisme suivants :

26 certificats d'urbanisme informatifs,
13 certificats d'urbanisme opérationnels,
16 déclarations préalables de travaux,
10 permis de construire.

ANNONCE don du sang

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

ST MEXANT
Salle polyvalente
Le Village

**VENDREDI 9 FEV.
15H30 - 19H**

Donner son sang est un geste simple et solide qui permet de soigner 1 million de patients chaque année.

Les produits sanguins ont une durée de vie courte : 42 jours pour les globules rouges, 5 jours pour les plaquettes. Pour que les réserves soient reconstituées régulièrement, il est donc essentiel que les donneurs se mobilisent chaque jour.

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

◆ EIAI CIVIL 2017

NAISSANCES :

DELPY Arthur le 13 janvier

LAPORTE Pierre le 18 février

DUPAS Lya, Gisèle le 7 mai

GASTINEAU Maxine le 9 mai

BOUCHIAT Baptiste le 12 mai

FONTANAZ Iris, Maxine, Alice le 20 mai

COUTURAUD Olivia, Rose le 5 juillet

NAVAL-ASSIE Julia, Juliette le 7 juillet

DEMOULIN Constance, Adèle le 12 juillet

CHAUDIERE Sirine le 5 août

MORILLON Martin le 16 septembre

HATRIVAL Valentin le 25 décembre



DECES :

LAPORTE André Raymond le 7 janvier

BORDES Vve VERGNOLLES Marguerite, Marie, Madeleine le 19 janvier

MARTIN Michel, Jean le 13 février

DAUBERNARD Sylvain le 23 février

DRULIOLLE Albert Gabriel le 16 mars

MADELMONT Claude, Bernard le 3 mai

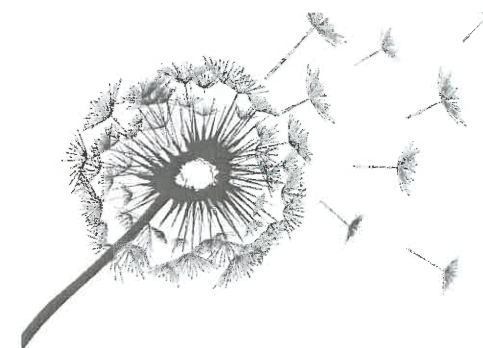
VALLIERE Lucette, Jeannette, Blanche, Gabrielle le 17 mai

POULET Ginette, Georgette, Angèle le 9 juin

BOISSIS Marie-Thérèse le 20 septembre

ROUSSE EP REBIERE Marcelle, Henriette le 22 octobre

DA COSTA Antonio José le 30 octobre



MARIAGES :

DUQUAY Damien et FAURE Elodie le 8 juillet

PLAS Yves Pierre Lazare et CUEILLE Magali Marie-Jeanne le 23 septembre

◆ ANIMAUX ERRANTS

Depuis ces derniers mois, plusieurs cas de divagation de chiens ont été signalés en Mairie. Il est rappelé que sont considérés comme errants, des chiens laissés librement en circulation sans la surveillance des maîtres.

Au regard du Code Rural, la responsabilité des propriétaires est engagée, à peine d'amende et de mise en fourrière des animaux concernés mais, sans aller jusque-là, un animal en liberté peut être la victime d'un accident de la circulation ou en être la cause, notamment vis-à-vis de cyclistes ou de piétons.

Une attaque réflexe suivie de morsures est toujours possible, avec toutes les conséquences qui s'en suivent, parfois irréversibles.

Il est donc rappelé qu'il convient de maintenir les animaux dont nous sommes responsables, dans des espaces clos limités aux tracés des propriétés.

◆ REPAS DE NOEL A L'ECOLE

NOEL à l'école de SAINT-MEXANT s'est décliné, cette année encore, en deux temps forts:

Le repas de Noël offert par la municipalité: DAVID, notre nouveau cuisinier, a proposé un menu de fête apprécié par les enfants, avec une entrée de saumon fumé, filet mignon avec sa sauce et ses légumes, assiette gourmande de plusieurs pâtisseries.

Les grands (personnel enseignant, personnel de l'école, membres de la Commission Scolaire...) ont également participé et savouré ces bonnes choses.



Deuxième temps fort: un «p'tit déj» aux goûts et couleurs de Noël et même avec un peu d'avance de la fête des rois avec galettes et fèves, chocolat chaud et clémentines, offert par le CCAS.

Chaque élève a pu repartir avec son sachet de bonbons.

Les enfants ont enfin été collectivement gâtés par le Père Noël de l'Association des Parents d'Elèves, qui a apporté des beaux jeux et jouets pour la garderie et dans les classes.

◆ CÉRÉMONIE DES VŒUX

La présentation des vœux aux habitants et aux nouveaux arrivants, constitue toujours un moment d'échange et de contact entre l'équipe municipale et la population, auquel nous sommes fortement attachés.

Le 5 janvier dernier, cette cérémonie, qui a eu lieu dans la salle polyvalente, a débuté par des remerciements à l'endroit de l'ensemble des acteurs de l'action municipale, élus et employés, ainsi que des membres des services du Département, de l'Agglo et de l'Etat, qui



sont les partenaires incontournables de l'ensemble des dossiers traités en Mairie.

Après un retour sur les principaux chantiers de 2017, notamment ceux traitant de la zone de la Croix de la Chapelle et de la rue des Erables, compris dans le PAB, M. le Maire a présenté le principal chantier de 2018 : la reprise d'une partie du réseau d'assainissement collectif, avec la mise en conformité de plusieurs raccordements individuels et la construction d'une nouvelle station d'épuration en place de la lagune existante.

Un bref exposé des autres dossiers à venir s'en est suivi puis, chacun a pu profiter d'un buffet convivial offert par la municipalité.

◆ REPAS DES AINÉS



C'est une tradition renouvelée chaque année par le CCAS, de réunir autour d'un bon repas les aînés de la commune pour partager un moment de convivialité et d'échange.

Le 14 janvier dernier, la municipalité a donc accueilli 92 convives dans la salle polyvalente décorée avec la participation des bénévoles de l'atelier loisirs créatifs, Danie et son équipe que nous remercions. Après la communication de Mr le Maire sur les actions présentes et à venir ils se sont retrouvés avec plaisir autour d'un menu concocté par la Maison FRAYSSE et ont profité d'une ambiance festive assurée



avec brio par Bernard, Jean Marc, Cathy et Annie. Une fois le champagne servi par le Maire et les adjoints ils se sont promis de revenir l'an prochain !

◆ TRAVAUX EN COURS, TERMINES ET A VENIR

Longuement évoqués dans le bulletin municipal du mois d'octobre, les travaux de réfection de la rue des Erables sont arrivés à leur terme. Les aménagements paysagers clôturent cet important chantier. En effet, de magnifiques *Lagerstroemias*, que l'on désigne plus communément sous le nom de Lilas des Indes, ont été choisis pour leur floraison généreuse et durable tout au long de l'été et pour leur feuillage qui se teinte de couleurs flamboyantes à l'automne.

Plus champêtre que des bordures en béton, le choix des traverses en chêne a été retenu pour protéger ces plantations mais aussi pour délimiter la voie de circulation. Bien que celle-ci soit matérialisée par



une bande blanche discontinue, nous procéderons sans tarder à la mise en place de potelets réfléchissants afin d'accroître la visibilité et de ce fait renforcer la sécurité sur cette rue...qui restera dénommée rue des Erables.

Bien que n'étant pas prévu au Programme d'Aménagement du Bourg et en accord avec les services techniques du Conseil Départemental, nous souhaitons prolonger les travaux sur la RD130, notamment avec la mise en sécurité des abords de l'école.

Plusieurs propositions sont à l'étude.

◆ LA MAISONNÉE DU « BEL AUTOMNE »

Réunis pour leur assemblée générale en ce dimanche 7 janvier, la plupart des adhérents-amis ont, par une fenêtre ouverte sur 2018, découvert les différents projets concoctés en conseil d'administration. Comme à la maison, certains lieux rassemblent pour de la convivialité, de la détente, pour retrouver l'harmonie de la famille et sentir la chaleur du foyer.

D'autres endroits, plus intimes par le choix des thèmes, prêtent à la confiance, à l'expression de soi, à la mise en beauté.

Et puis, la porte s'ouvre vers l'extérieur, le jardin, le voisinage, les paysages environnants et l'air pur de nos campagnes. Mais cette porte permet aussi d'entrer pour échanger, partager, se réjouir. Voici le but de notre club, accueillir les aînés afin de créer des rencontres, se distraire, susciter de l'espoir et de la vie.

Le « Bel Automne » par ses multiples activités anime notre commune, alors, habitants et élus retraités, participez à la vie de notre association qui fêtera avec fierté, cette année, son 40ème anniversaire.

Composition du bureau en 2018 :

- Présidente : Paulette FARGES
- Vice-Présidents : Annie GUERIN, Roger LASCAUD
- Secrétaires : Azade GONTEK, adjointe : Martine BELLARDIE
- Trésorier : Claude LAGORCE, adjointe : Pierrette PONS



◆ L'ATELIER LOISIRS CRÉATIFS A REPRIS SES ACTIVITÉS

Lundi de 20 h 15 à 22 h 15 : scrapbooking, couture, mosaïque, tricot, créations diverses, peinture



un moment de convivialité autour de la traditionnelle galette.

Jeudi : peinture aquarelle : de 14 h 15 à 17 h 15

dans le local au 1^{er} étage de la salle polyvalente.

Pour tous renseignements : contactez Danie Saintipoly au 06 89 89 04 60.

Le 22 janvier, les adhérents se sont réunis pour faire le bilan du marché de Noël et le bilan annuel. Le bureau a été renouvelé. La soirée s'est terminée par

Communication de Tulle agglo

ARTISANS • COMMERÇANTS BÉNÉFICIEZ DU SOUTIEN DE L'AGGLO

Tulle agglo
vous aide à concrétiser
vos projets et peut subventionner
certains de vos investissements :

POUR QUELS INVESTISSEMENTS ?

Matériel productif
(véhicule de tournée, machines et outils)
Aménagement de local commercial
(rénovation, mise aux normes, agencements...)
Construction de votre bâtiment en zone d'activité

INVESTISSEMENT MINIMUM DE 10 000 €

QUI CONTACTER ?

Le pôle économique de Tulle agglo
Tél. 05 55 20 68 46 // poleeco@tulleagglo.fr

Fonds provenant de Tulle agglo et des dispositifs FISAC et Leader.
Sous réserve d'éligibilité et de disponibilité financière.



◆ TARIFS 2018 DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

▪ Salle Polyvalente :

140 € pour privés résidant dans la Commune

240 € pour privés résidant hors Commune

32 € pour chauffage (période du 01/10 au 30/04)

~~32 € pour utilisation cuisine attenante à la Salle du 3^{ème} Age~~

~~10 € en cas d'utilisation du lave-vaisselle de la Salle du 3^{ème} Age~~

150 € pour frais de nettoyage de la salle, le cas échéant

15 € en cas d'utilisation de l'armoire réfrigérée.

▪ Salle du « Bel Automne » (location cuisine comprise) :

120 € pour privés résidant dans la Commune

180 € pour privés résidant hors Commune

32 € pour chauffage (période du 01/10 au 30/04).

10 € en cas d'utilisation du lave-vaisselle

150 € pour frais de nettoyage de la salle, le cas échéant

~~15 € en cas d'utilisation de l'armoire réfrigérée située dans la salle polyvalente.~~